

Commentaires sur les épreuves de Langues vivantes étrangères

Épreuve ÉCRITE de LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES	2
Remarques générales sur les épreuves écrites de langues	2
Commentaires par langues	4
Epreuve écrite d'ALLEMAND.....	4
Epreuve écrite d'ANGLAIS	6
Epreuve écrite d'ESPAGNOL	8
Epreuve ORALE de LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES	13
Remarques générales sur les Épreuves orales	13
Commentaires par langues	18
Épreuve orale d'ALLEMAND - LV1 et LV 2 Obligatoire et facultatif	18
Épreuve orale d'ANGLAIS LV1 Obligatoire.....	20
Épreuve orale d'ANGLAIS LV2 facultatif.....	21
Épreuve orale d'ESPAGNOL LV1 obligatoire	22
Épreuve orale d'ESPAGNOL LV2 facultatif	24
Épreuve orale d'ARABE LV2 Facultatif.....	26
Épreuve orale d' ITALIEN LV2 Facultatif	27
Épreuve orale de RUSSE LV2 Facultatif.....	28

Épreuve ÉCRITE de LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Remarques générales sur les épreuves écrites de langues

Commençons par rappeler les principes de notation adoptés pour l'ensemble des épreuves de langue.

Comme on le sait, il ne s'agit pas, en concours, d'évaluer dans l'absolu, mais de classer. Les copies notées 20 sur 20 ne sont pas parfaites, ce sont relativement les meilleures. Celles qui ont 0,5 sur 20 valaient peut-être -12 en appliquant le barème, ou 4 sur 20 en en appliquant un autre, mais elles sont relativement les moins bonnes, et nous tenons à utiliser toute la bande de notes de 0,5 à 20.

La note est établie en fonction d'un barème. Celui-ci est élaboré en réunion de façon détaillée par les correcteurs d'une même langue, en fonction de principes communs à toutes et en vue d'une moyenne aussi proche que possible de 10 pour chacune. Il évalue la qualité de la traduction en points-fautes (de 1 à 8 selon la gravité des erreurs), mais comporte des bonifications (notées selon le cas entre 2 et 4). En cours de correction, les correcteurs restent en liaison permanente afin d'évaluer de manière similaire toute faute non prévue initialement. Les notes définitives ne sont attribuées qu'après une dernière concertation. Tout ceci pour dire que la notion de difficulté d'un sujet doit être relativisée, qu'un texte "difficile" le sera pour tous les candidats et que le barème tiendra compte de la performance moyenne de l'ensemble.

En version, coûte cher tout ce qui relève d'une incompréhension (contresens, non-sens) et d'un manque de maîtrise du français (barbarismes, charabia), un peu moins cher ce qui tient de la logique et de l'usage (fautes de temps, d'accord, de construction...). Les fautes d'orthographe et de ponctuation sont chaque fois décomptées à 1 point-faute, sauf lorsque la ponctuation change le sens (par exemple par la présence ou l'absence d'une virgule avant le relatif) ou lorsque la faute d'orthographe aboutit à une faute de temps (ex : *-ai* futur pour *-ais* conditionnel ou vice versa), auquel cas la faute est décomptée à la valeur correspondante. Donnent lieu à des bonifications les tournures heureuses, le rendu du ton et même parfois la simple connaissance d'un mot: si, par exemple, 95 copies sur 100 font un contresens sur un certain mot, nous ne décomptons aucun point-faute, mais gratifions d'une bonification les 5 candidats qui se sont tirés d'affaire. Il n'est pas demandé de traduire le titre de l'œuvre. D'autre part on attend une traduction rigoureuse, pas une adaptation ni une devinette.

La logique est la même pour la correction du thème. Toute erreur sur ce qui relève de la morphologie du système verbal, des accords logiques et des constructions courantes ou mots usuels, fait l'objet d'une forte pénalisation. Mais les fautes sur les points plus délicats sont moins décomptées et les tournures idiomatiques sont bonifiées. Avec ce système, de bonnes copies peuvent se retrouver au final avec un nombre négatif de points-fautes. Elles auront bien sûr 20 sur 20 au final.

Une fois toutes les copies corrigées et évaluées en points-fautes, nous établissons la moyenne de points-fautes séparément pour la version et pour le thème et la "calons", si besoin est, entre les différents correcteurs et les différentes langues. Une fois cette moyenne de points-fautes "calée", on la fait correspondre à la note de 10 et on note les copies de 0 à 20 en proportion.

Une fois les versions et les thèmes notés séparément de 0 à 20, la note finale sur 20 de la copie va résulter de la moyenne des notes de version et de thème, avec arrondissement au demi-point le plus proche. On revérifie à ce moment la moyenne générale du paquet de copies. Si elle est supérieure à 10, on ôte 1/2 point à autant des plus mauvaises copies que nécessaire pour tomber sur une moyenne de 10. Si elle est inférieure, on ajoute 1/2 point à autant des meilleures copies que nécessaire pour le même effet. En tous les cas, 0 en version + 0 en thème aboutit à 0,5 sur 20.

* * * * *

Pour information, les 2771 inscrits tous concours se répartissaient ainsi :

352 inscrits en Allemand
2286 inscrits en Anglais
133 inscrits en Espagnol

Concours	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
A BIO	10,01	4,02	0,5	20,0
A ENV	9,92	3,88	0,5	20,0
A PC BIO	9,87	4,09	0,5	20,0

Commentaires par langues

Epreuve écrite d'ALLEMAND

L'épreuve de version et de thème utilisait cette année principalement du vocabulaire descriptif mais comportait aussi quelques notations psychologiques et quelques passages de dialogue.

VERSION

1) GRAMMAIRE

Les candidats méconnaissent trop souvent :

- les prépositions : *in* ou *auf* + accusatif ne sont pas *in* ou *auf* + datif ; *außer* n'est pas *aus*.
- les conjonctions : *als* n'est pas *wenn*.
- les formes verbales : *drückte* n'est pas *drückt* - *hatte* n'est pas *hätte* - *war* n'est pas *wäre* - *sprechen* n'est pas *sprachen*. Le participe présent *fließend* ne se traduit pas par *fluide* mais par *couramment*.
- la syntaxe : *doch war es* n'est pas *war es doch ... ?* - *Blau trage ich* n'est pas *Trage ich Blau ?*
- la conjugaison française: *ils trouvait* est une aberration.

2) VOCABULAIRE

Le vocabulaire quotidien est méconnu, il faudrait le réviser soigneusement :

- substantifs : *die Tüte* signifie *le sac (en plastique)* - *das Geschenk* signifie *le cadeau* - *die Zitrone* signifie *le citron* - *die Freunde* (les amis) ne sont pas *die Freude* (la joie).

La traduction doit prendre le contexte en compte : *der Bus* est ici *un (auto) car* plutôt qu'*un bus*.

- adverbes : *wieder* signifie *à nouveau* - *doch* signifie *pourtant* - *plötzlich* signifie *soudain*.

L'orthographe française de *gentiment* n'est pas *gentillement*.

3) PERLES

Le mois d'avril donnait manifestement des envies très printanières aux candidats : *die Zitronenrolle* (le roulé au citron) n'est qu'un gâteau mais il est devenu *une charlotte (petit chapeau rond) de bébé, délicatement ornée de rubans verts (?)* ...

La proximité de l'été donnait de plus aux candidats des envies d'exotisme : *Mailand* n'a que rarement été traduit par *Milan* (même si *Métropole* pouvait déceler une certaine mauvaise conscience de ne pas être tombé juste) mais a donné lieu à une inflation de *Madagascar, Mayotte, Mali, Maroc, Hongrie, Suisse, Ile de Pâques* pour culminer avec *Paradis...*

THEME

1) GRAMMAIRE

Les candidats méconnaissent :

- les prépositions : il ne faut pas mélanger *stand vor mir* et *stellte sich vor mich* - comme *ce chien* n'est pas *als* mais *wie dieser Hund* - arriver de Paris ne peut être *nach Paris* mais *aus Paris* - en ce lieu n'est pas *in diesem Ort* mais *an diesem Ort*.
- l'expression du temps : *il y a quelques années* se dit *vor einigen Jahren* ou *einige Jahre her* - un an se dit *ein Jahr* (accusatif) - pendant deux ans se dit le plus simplement *zwei Jahre* (accusatif).
- la déclinaison de l'adjectif : *songeuse* ou *heureuse* sont ici attributs donc des adjectifs invariables en allemand.
- la déclinaison du substantif : *d'un chien* se dit *eines Hundes*, oublier le *s* est une grave faute.
- les pronoms : je l'ai embrassée: *sie* - je me le suis reproché : *es mir* - pas plus que moi elle n'avait : *nicht mehr als ich hatte sie*.
- l'infinitif : pour arriver : *um anzukommen* - de te revoir : *um dich wiederzusehen*. Bien intercaler le *zu* entre la particule séparable et l'infinitif.
- les temps du passé : *était tombée*: *war hereingebrochen* - *s'est ouverte*: *wurde geöffnet* ou *ging auf* - je me le suis reproché: *ich habe es mir vorgeworfen* - j'ai lu: *ich habe gelesen*.

2) VOCABULAIRE

Le vocabulaire quotidien est méconnu :

- substantifs : juin : *Juni* - la nuit: *die Nacht* - le journal: *die Zeitung* - l'histoire : *die Geschichte* - le chien : *der Hund* - le lieu : *der Ort* et pas *das Dorf* (le village) - l'heure : *die Stunde* et pas *die Uhr* (la montre).
- verbes : (orthographe et conjugaison): pleuvoir : *regnen* - il pleuvait : *es regnete* (et pas *es regente*) - elle se produise : *es geschieht* et pas *es gescheht* - elle s'étonnait : *sie staunte über* + accusatif (sans *sich*).
- Adapter la traduction au contexte : *m'a frappé* ne peut être *hat mich geschlagen* - je tombe sur toi ne peut être *ich falle auf dich/dir*.
- adjectifs : *inconnu* se dit *unbekannt* (et pas *unerkannt*).

3) PERLES

Le beau prénom de *Maria* n'est pas encore le titre d'un magazine féminin.

Embrasser se dit *küssen* (participe passé *geküsst*) et pas *kissen* (n'en déplaise à l'anglais *to kiss*) ni *kiffen* (malgré certaines substances toxiques ou le rap).

Correcteurs : Mmes et MM. Dablanc, Loisy (R), Mangenot.

Epreuve écrite d'ANGLAIS

Elle a, dans l'ensemble, été assez décevante. Elle a permis de classer, de trier les candidats qui savaient de l'anglais par rapport à ceux qui n'ont quasiment rien tiré de leurs neuf ans d'apprentissage. Mais les correcteurs, qui étaient en contact permanent, ont eu souvent des moments de stupeur ou de consternation, sauf à piquer des crises de fous rires, en corrigeant les copies.

Redisons une nouvelle fois qu'une traduction repose sur une analyse et non sur le principe de la devinette. Une version est l'occasion de montrer que l'on comprend un texte courant et que l'on possède en français les moyens d'expression de base, le thème permet tant quant à lui d'utiliser les compétences grammaticales et le vocabulaire courant que les candidats n'ont pas pu ne pas avoir rencontrés en neuf ans, pourvu qu'ils se soient donné la peine d'y prêter attention.

Rappelons aussi que les titres d'ouvrages dont sont tirés les extraits ne doivent pas être traduits, que Monsieur s'abrège en *M.*, à la différence de *Mister* toujours écrit *Mr.*, que M. Serge reste M. Serge et non *Mister* (et encore moins *Sir*) Serge, que les adjectifs français, à la différence des adjectifs anglais, ne prennent pas de majuscule et qu'une *Mexican inn* est une auberge *mexicaine*... Rappelons aussi que la ponctuation du dialogue n'est pas la même en anglais qu'en français, tous usages que n'ont pas manqué d'inculquer les préparateurs et que les candidats devraient avoir assimilés depuis longtemps.

Version.

Elle était tirée d'un roman récent d'Anita Desai, *The Zigzag Way*, et ne semblait pas devoir présenter de difficultés particulières de compréhension, même si l'on pouvait s'attendre à ce qu'il ne soit pas nécessairement facile de rendre le texte en français. Or, c'est le contraire qui s'est passé. Les candidats ne se sont finalement pas si mal sortis de *the child did wriggle free*, en ayant généralement le bon réflexe de traduire *free* par le verbe français et paraissant dans l'ensemble connaître *to wriggle*. Inversement et de manière plutôt inattendue, *an inn, to cast a spell, a fairy story, to break, to slip away, a side street* et surtout *a red ribbon* ont été meurtriers.

Ce qui nous a frappés, indépendamment de toute orthographe chaotique ("elle apparue", "elle apparu", etc.), ce sont les erreurs d'emploi des temps du français. Le temps de la narration (*he asked... Eric thought... he cried... he darted out...*) ne peut guère être qu'un passé simple en français. *I came... met... never left...* ne peuvent pas être rendus autrement que par des passés composés, mais *was playing* sera nécessairement un imparfait. La plupart des copies ont donné l'impression de n'avoir jamais lu une histoire en français et d'employer les temps de ce dernier de manière aléatoire.

Du côté des faux-amis, à quoi sert de seriner qu'*eventually* ne veut pas dire "éventuellement", mais "finalement", si c'est pour le retrouver mal traduit dans plus de la moitié des copies ?

Le plus triste est quand même de constater la désinvolture avec laquelle un grand nombre de candidats aborde les textes. Cela donne des choses réjouissantes, mais où le simple bon sens ne trouve pas son compte. Comment se représenter une maison où la porte "n'ouvrait pas sur le trottoir par où était arrivé Eric, mais sur le trottoir d'en face" ? Comment *she cast a spell*, même en n'en connaissant pas le sens, a-t-il pu donner "elle tenait un garage", "elle cherchait à attraper le client" (avec une canne à lancer ?), "elle n'avait pas d'orthographe" (*she couldn't spell* ?). Même chose pour *bound to break* qui a pu donner : "il était décidé à faire une pause" ou : "il allait prendre son petit déjeuner" (deux lignes plus loin alors qu'il *launched upon his story*, il se mettait bien sûr à déjeuner (*lunch*) en racontant son histoire (il parlait la bouche pleine ?).

La méthode "devinette" a même mis en lumière les fantasmes projetés par certains candidats sur un texte pourtant bien anodin. Le père qui *was playing so delightedly* avec son fils, *capturing him each time he tried to slip away* est devenu un pervers qui "prenait plaisir à empêcher son fils de dormir" (au prix de la confusion de *to slip* avec *to sleep*) et la mère qui *had let him (= Eric) in* "sequestrait l'enfant à l'intérieur". Le même qui a traduit *inn* par "maison close" (forcément, au Mexique...) a évidemment trouvé un sens en rapport à *she cast a spell*, pour finalement faire apparaître Paola en "bottes noires et corset rouge".

Une simple faute d'orthographe se rajoutant à un contresens a donné lieu à un fou rire que les coups de fil entre correcteurs ont répercuté. Dans une copie, la mère de l'enfant qui faisait son apparition au pire moment est devenue "la femme aux cheveux noirs teinte auburn". Sauf qu'ignorant l'orthographe d'*auburn*, le candidat a innocemment coupé le mot en deux, comme dans "au henné" et a mis le tout au pluriel... vous voyez ce que je veux dire ? Faut-il que les correcteurs soient comme le père Noël du film pour qu'après avoir bien ri, ils lui aient compté un contresens doublé d'un barbarisme !

Thème.

C'était un extrait d'un roman de Simenon, *Le Relais d'Alsace*. Bien entendu il fallait, pour le traduire, maîtriser les formes verbales pour situer dans le temps, souligner l'aspect d'habitude. Très peu de copies ont su rendre correctement les deux premières phrases, qui avaient valeur de test. Quant à l'aspect d'habitude qu'aurait souligné *would*, il a été si rarement perçu qu'il a été chaque fois copieusement bonifié. Bien sûr, l'absence d'-s à la 2^e personne s'est fait cruellement sentir, si cruellement qu'un barbarisme (= - 8 points-fautes) a été décompté à chaque fois, de même que pour les verbes irréguliers mal conjugués. Pour les confusions extrêmement fréquentes qu'on a pu relever entre formes de participe passé et infinitif, il faut sans doute les attribuer à une méconnaissance du français où elles sont *phonétiquement* proches pour les verbes du 1^{er} groupe, mais ce n'est pas une excuse puisque cela aboutit en anglais à des choses incompréhensibles.

Il était également nécessaire de savoir comment se disaient en anglais des choses aussi extraordinaires que "la bière", "la cave", "le facteur", et même "le comptoir" ou ce mot qui semble impossible à retenir, "l'ingénieur", correctement traduit dans 1 copie sur 20. Bon d'accord, il y avait "la scierie", mais de là à ne le trouver que 5 fois correctement traduit sur un paquet de 190 copies au point d'avoir à donner une bonification pour *engineer* et *saw-mill*, c'est quand même un peu désespérant. Le mot figure dans tous les bons manuels de vocabulaire (et même dans les autres). Très peu de candidats ont su rendre "ne... plus", ont traduit correctement "histoires de gamines" faute de savoir manier le génitif générique. Très peu ont su traduire "deux mille sept cent quatre-vingts". Les francs sont devenus *des French pounds*, des *euros*, des *dollars*, des *French currents* (pour *currencies*, probablement), voire ont subi des opérations de change compliquées et généralement fausses. Allez, on vous dit tout : "un franc" se disait *a franc* ! C'est bête, hein ?

Les confusions ou imprécisions de vocabulaire ont été multiples. C'est fou le nombre de cas où, ne trouvant pas de *bear* (= d'ours) au comptoir, M. Serge allait en chercher *in the cave* (= dans la grotte). Ladite cave a d'ailleurs donné lieu à de multiples fantaisies : *the seller* (= le vendeur), *the sailor* (=le marin), qui ont au moins le mérite de montrer que le candidat a de vagues images phonétiques en tête, mais aussi *the underground* (= le métro), *ground zero* (!!!) et même *the ceiling* (= le plafond). "L'ingénieur" est devenu *the ingenior*, *engenieur*, *ingeneer*, *enginier*, etc. *ad nauseam*. "Le facteur" a souvent été *the factor*, "la scierie" *the sciery*. Il faudrait bien que les candidats se rendent compte que *M. Serge made nothing only walkabouts in the alpage and red the journals* (sic) n'est pas de l'anglais. A noter, d'ailleurs, une nette tendance cette année à donner dans le style "*sky, my husband*" et à traduire littéralement et mot à mot, ce qui donne de bons effets comiques, mais s'avère désastreux sur

le plan des notes. Peut-être que si un client entrerait alors qu'il n'y avait personne, M. Serge le servait, mais en aucun cas il ne *serviced him* ni ne *did the waiter*, toutes choses que la morale puérile et honnête réproouve, étant donné que leur seul sens possible est argotique et que le correcteur, quant à lui, pénalise durement.

Que conseiller ? Que les candidats se persuadent qu'une langue est un code, qu'un code s'apprend et ne s'invente pas au fur et à mesure. Qu'ils daignent considérer que lire de l'anglais n'est pas une perte de temps, mais une façon de consolider, d'ancrer le vocabulaire qu'on est obligé de leur faire apprendre parce qu'on n'a pas pu leur en faire retenir assez avant le bac. Les copies de ceux qui ont eu 20/20 n'étaient pas parfaites, mais elles faisaient preuve de méthode, de travail et d'intelligence pour résoudre les difficultés, moyennant quoi leurs auteurs auront bénéficié d'un appoint considérable pour aborder l'oral dans de bonnes conditions, compte tenu des coefficients. Qu'on se le dise !

Correcteurs : Mmes et MM. Corbet, Coué, Derbin, Fergusson, Fourcade, Hocmard (R), Iafrate, Leboysset, Le Cor, Le Graverend, Mulliez, Porret-Blanc, Watkins.

Epreuve écrite d'ESPAGNOL

Remarques d'ordre général

Commençons par une note optimiste : le nombre de candidats ayant composé cette année montre une augmentation de 20% par rapport au concours 2006. Ceci est une excellente nouvelle pour l'espagnol au niveau des classes préparatoires scientifiques. De toute manière, cette augmentation est le digne reflet de la situation de l'espagnol dans le monde et nous espérons que la courbe continuera de croître dans les années à venir.

Le crû de cette année montre un niveau qui s'est tassé : moins de très bonnes copies, moins de très mauvaises copies.

Les candidats ne lisent toujours pas les rapports et cette année encore nous déplorons le nombre important de ceux qui font du travail de pure imagination et non de traduction.

Version

Le texte d' Antonio Muñoz Molina, auteur que l'on ne présente plus pour la qualité de sa langue, a été extrêmement classant. Il contenait des expressions idiomatiques, des difficultés syntaxiques normales à ce niveau et de rares difficultés de vocabulaire facilement élucidables grâce au contexte (*estufa de butano, la espita del gas*, par exemple).

La première remarque sera, là aussi, plutôt optimiste quant au français : nous déplorons beaucoup moins de conjugaisons extravagantes, surtout au passé simple -- même si trop encore ignorent la différence entre le passé simple et l'imparfait du subjonctif, ce qui bien sûr, souvent, conduit au charabia -- et même si nous avons encore trouvé des "il disparu", "il ouvra", pour nous limiter à ces deux exemples.

Les erreurs sur les prépositions demeurent. Donnons donc un conseil aux futurs candidats : qu'ils laissent "reposer" leur texte après l'avoir traduit et qu'ils le relisent comme un lecteur français normal, ils verront alors qu'ils se sont laissés contaminer par le texte-source et ils corrigeront les prépositions manifestement calquées sur l'espagnol.

Il ne serait pas inutile de revoir l'emploi des démonstratifs et leur valeur respective.

Pour le vocabulaire le plus usuel, nous sommes surpris par le grand nombre de copies où nous avons trouvé la traduction "petites poches" ou "petits sacs" pour *bolsillos*, le mot *ruedas* traduit par "allumettes", "roues" voire "odorant" (sic), *mechero* par "mèche", *ropa* par "robe" ou "soutane" (pour un inspecteur de police ???).

Les barbarismes les plus fréquents ont porté sur la traduction de *resplendor* qui a donné moult "resplendeur" "resplendeur" ou "resplandissance", *azulado* qui est devenu "azule" "azul", "bleueté", *estufa* rendu par "poêle" (là, certains ne prennent aucun risque en ne mettant aucun accent, ils héritent donc de la faute la plus grave commise par les autres candidats), voire "poêl" ou par "chauffaud" ou "chauffeau", *lentitud* par "lentitude", *sorprendió* par "surpri", *dormitorio* par "dormitorium" ou "dormitoir", *llama* traduit par "fleme" ou "flâme", *la espita* rendu par "amorreur" etc...

Les fautes de langue les plus courantes ont porté sur l'orthographe de "soixante" ou "quarante" qui sont invariables (certains préfèrent écrire en chiffres pour ne pas prendre de risques mais ils ont tout à fait tort car ils héritent... voir paragraphe ci-dessus...), "brûleur" sans accent circonflexe, la conjugaison de la deuxième personne de l'impératif ("dit-moi", "tait-toi" avec un trait d'union dans le meilleur des cas), *el gas se incendió* traduit par "le gaz s'incendia", les fautes d'accord en tout genre et des constructions erronées, notamment dans la traduction des deux dernières phrases du texte.

Nous avons banalisé l'orthographe de "contiguë" et bonifié les copies des très très rares candidats qui avaient orthographié correctement l'adjectif au féminin.

Nous voudrions terminer par ce qui nous a paru, cette année, le plus grave mais surtout le plus généralisé : l'absence totale de bon sens. Ce n'est pas parce que l'on traduit un texte qu'il faut écrire n'importe quoi.

Nous donnerons quelques exemples particulièrement significatifs :

- L. 1, "tu es très beau, tu vas prendre froid" : quel rapport de cause à effet entre les deux choses ?
- L. 3, "allumer le réchaud", "allumer la lampe", "allumer la boîte" : en quoi toutes ces choses peuvent-elles réchauffer quelqu'un qui est trempé et empêcher qu'il ne prenne froid ou ne s'enrhume ?
- L. 5, *hombre* fréquemment traduit par "voyou" : quel rapport avec la situation du texte ?
- L. 7 : comment peut-on "porter dans ses bras une grande chaudière de butane avec des allumettes" ou "tenir dans son poing une gazinière" ou "un chauffe-eau" ?
- L. 7, toujours, pour la traduction de *estufa de butano con ruedas* : que peuvent bien être "une grande boîte de bouton avec des roues", "une grande chaudière de butane avec des allumettes", "un chauffage à butane avec des bûches" ?
- L. 7 encore, *estufa* devenu très souvent "le poil" : quel sens vraiment ?
- L. 9, *la espita del gas* a été rendu par "le loquet du gaz", "la gâchette du gaz" : est-ce ainsi que l'on peut allumer un poêle à gaz butane ?

- L. 10, *el gas se incendió*, “ la chambre à gaz prit feu ”, avec des variantes : il ne s’agissait que de réchauffer le pauvre inspecteur et non de le trucider...

Nous avons bonifié toutes les bonnes, voire excellentes, traductions de la phrase de la ligne 5 ou de la dernière partie du texte (lignes 12-15).

En conclusion, une bonne lecture du texte, du bon sens permettaient à tout candidat qui a pratiqué l’espagnol pendant 7 ou 9 ans de déjouer certaines difficultés de vocabulaire ou certains idiotismes et de ne pas écrire les aberrations citées plus haut.

Thème

Ce texte de Roger Martin du Gard, extrait du roman *Les Thibault*, a permis de mettre en lumière les candidats capables de repérer les difficultés syntaxiques et de les déjouer, de montrer qu’ils dominaient le vocabulaire, la conjugaison, en somme la langue espagnole.

Pour beaucoup, c’est le fruit d’un travail consciencieux que nous avons eu plaisir à valoriser en sachant pertinemment que nous ne corrigions pas les copies de candidats hispanophones.

Hélas, ce texte a aussi permis de faire ressortir les candidats qui écrivent une sorte de sabir, une espèce de “ *españolito faciló* ” que nous espérons ne plus trouver à ce niveau d’études. Las !

Une grande majorité de candidats a été incapable de traduire les mots “ mimique ”, “ portrait ” (“ *portreto* ”), “ toile ” (traduit souvent par “ *web* ” par contagion sans doute avec Internet mais qui montrait surtout que le texte n’avait pas été bien lu), “ Suisse ” (“ *Suissa* ”, “ *Suessa* ”, “ *Suecia* ” dans le meilleur des cas), “ peinture ” (“ *la pinta* ”), “ se ressembler ”, “ pensée ” (rendu par “ *una pensada* ”, “ *un pienso* ”, “ *una piensa* ” alors qu’il s’agit vraiment d’un mot de la langue courante), “ multitude ”, “ ancêtres ” (tous des “ *ancianos* ” ou des “ *antiguos* ”, comme il est normal), “ mystère ”, “ naissance ” (“ *un nacido* ”, “ *una nacida* ”), “ miracle ”, “ ensemble ”, “ s’éveiller ” (“ *eveillarse* ” bien sûr), “ le bras ”, “ le visage ”, “ étrange ” (“ *extrañezó* ”, “ *extranjero* ”).

Volontairement, nous venons de ne citer que des mots qui font partie du vocabulaire de base et dont il nous a semblé inacceptable que tant de candidats soient incapables de les traduire et ne les aient pas appris à un moment ou un autre de leur cursus. Disons avec force que nous ne voyons pas d’autres solutions que d’apprendre (eh oui, “ par cœur ” !!) des listes de vocabulaire. Pendant les années de classes préparatoires, les voyages à l’étranger ne sont pas forcément faciles et comme il faut bien engranger du vocabulaire, soit il faut lire et lire encore, soit il faut mémoriser.

Comme toujours les conjugaisons en voient vraiment de toutes les couleurs.

Dans le désordre nous citerons “ *teneran* ”, “ *aceptiera* ”, “ *él se dicho* ”, “ *él dije* ”, “ *él volví* ”, “ *dormiendo* ”, “ *habiera* ” “ *hé* ”, “ *dijó* ”, “ *pusó* ”, “ *contribuado* ”, “ *decidió* ”, “ *influaran* ”, “ *hacido* ”, “ *pondró* ”, “ *andararan* ”, “ *constitue* ”, “ *trabajeron* ”, “ *movó* ”, “ *componido* ”, “ *he traigo* ”, “ *regresiendo* ” et le verbe “ *sonreír* ” qui, à la troisième personne du pluriel du passé simple, a été décliné sous les formes les plus variées et les plus multiples.

Les exemples ci-dessus ne sont pas des cas isolés mais ils ont été légion dans la plupart des copies corrigées cette année.

Il faudrait que les candidats se persuadent qu'avec autant de barbarismes verbaux ils n'ont aucune chance que leur thème obtienne autre chose qu'une note fort mauvaise et qu'ainsi ils se refusent la possibilité d'un bon classement à leur concours.

Là encore, les conjugaisons, ça s'apprend !!!!!

Pour le reste, les difficultés syntaxiques du texte de cette année étaient facilement repérables :

- la traduction des temps du passé (lignes 1, 2, 8, 13, 15, par exemple),
- l'expression de l'hypothèse (l. 3),
- la traduction du verbe " être " (par ailleurs, comment peut-on traduire " un être " par " *un estar* " et " les êtres " par " *los estares* " ???),
- la traduction du relatif " dont " (la phrase interrogative de la ligne 8 n'était pas aisée à traduire et nous avons bonifié généreusement toutes les traductions heureuses, et il y en eut),
- la construction des temps composés en espagnol et le non accord du participe passé,
- la traduction des prépositions (mais c'est là un grand classique),
- la traduction du futur,
- la conjonction de coordination " y " devant " *indirecto* ",
- la traduction des démonstratifs (mais là nous avons été débonnaire).

Pour conclure, nous dirons que ce qui nous a frappé cette année encore, c'est le manque de rigueur généralisé dont font montre les candidats. Manque de rigueur évident quand il s'agit des conjugaisons (comme celles citées ci-dessus) mais aussi de la ponctuation (phrases exclamatives et interrogatives sans ponctuation initiale), des accents écrits (confusion entre *él* et *el* entre autres exemples), approximation quant au vocabulaire et puisque l'espagnol est une langue si facile, pourquoi ne pas traduire " assemblage " par " *asemblaje* ", " s'éveiller " par " *evellarse* ", " desserrer " par " *deserrar* " (certains, au moins ont tenté un " *desapretar* "... qui, quoique erroné, témoignait d'une réflexion sur la langue), " ressembler " par " *resemblar* " ???

A ce stade nous hésitons toujours entre la moquerie, le laisser-aller pur et simple ou la méconnaissance notoire de la langue et l'impossibilité à faire face à cette épreuve après tant d'années à s'être laissé vivre.

Nous ne pouvons que souhaiter que les futurs candidats tirent profit de ce rapport.

Correcteur : Mme Péraud (R)

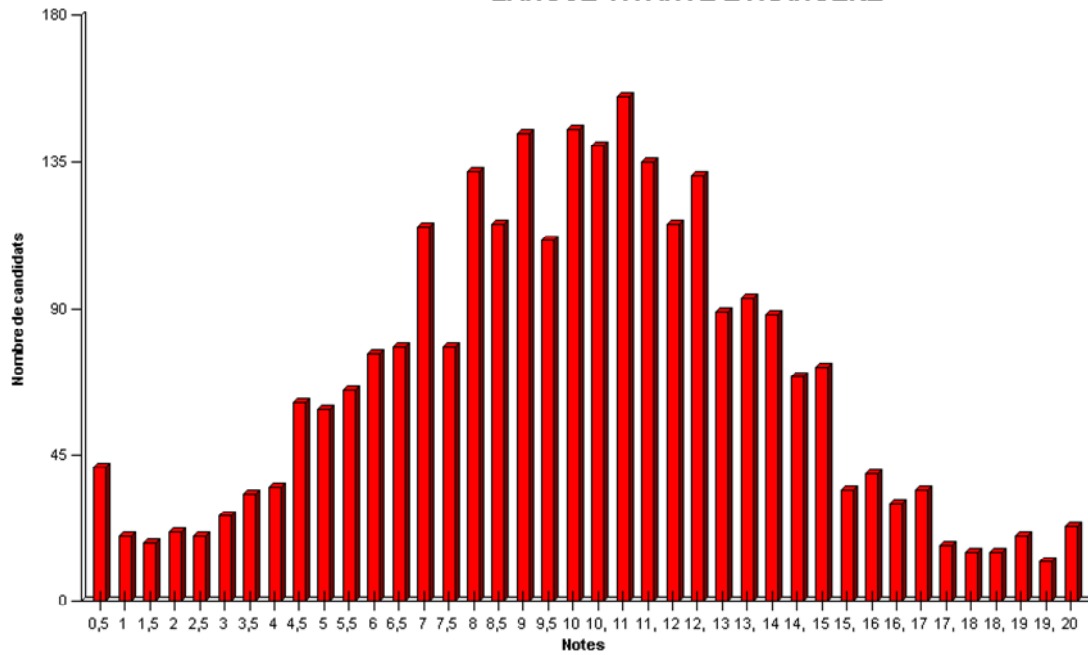
Session 2007

Epreuves d'admissibilité - Histogramme des notes

24/05/2007

GRUPE CONCOURS A BCPST - A BIO

LANGUE VIVANTE ETRANGERE



Epreuve ORALE de LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Remarques générales sur les Épreuves orales

ATTENTES DU JURY, TOUTES LANGUES CONFONDUES

Lorsqu'un candidat nous pose une question sur ce qu'il doit faire, ou lorsque nous l'arrêtons (en lui précisant bien qu'il ne sera jugé que sur son anglais et sa compréhension), nous lui demandons toujours s'il a lu le rapport qui est envoyé à tous les établissements et mis en ligne.

A partir de ce moment, il y a deux cas de figure :

1. il ne l'a pas lu de lui-même, l'enseignant préparateur ne l'a pas lu en classe ou fait lire à ses étudiants. C'est la réponse que nous font un certain nombre d'étudiants, il faut quand même que cela se sache.
2. il l'a lu ou son professeur en a fait un compte-rendu à ses étudiants, mais il ne procède pas selon la démarche attendue.

Dans le premier cas, nous laissons à l'enseignant la responsabilité de sa conception d'une préparation.

Dans le second cas, deux hypothèses viennent à l'esprit :

- a) l'étudiant n'applique pas les conseils qui lui sont donnés et il y a lieu de se demander pourquoi on l'a laissé poursuivre dans ses errements sur deux, voire trois ans,
- b) on l'a entraîné à procéder autrement, ce qui nous paraît encore plus grave.

Nous nous en tenons à nos constatations: DEUX candidats sur TROIS ne suivent pas la démarche recommandée. TOUS les étudiants qui demandent à assister à un oral nous ont remerciés en nous disant qu'ils étaient rassurés, mais que ce qu'ils avaient vu n'était pas ce qu'on leur avait demandé de faire...

Puisqu'il semble donc le rapport n'est pas lu ou, que s'il est lu, il n'est pas compris, ou que s'il est compris, ses recommandations ne sont pas

appliquées, nous nous contentons de faire ici du couper/coller à partir des rapports précédents.

ooo

Rappel sur les modalités de l'épreuve (extrait de la notice d'instructions) :

L'épreuve, d'une heure au total consiste en 30' de préparation et 30' d'interrogation. La première partie de l'interrogation (20') porte sur un article de presse de 500 mots environ (article portant sur des questions courantes à l'exclusion de tout article technique) que le candidat aura reçu au début de son temps de préparation, et dont il devra donner un compte-rendu structuré (et non un résumé linéaire) suivi d'un commentaire étoffé et construit, le tout comptant pour 12 point sur 20.

La seconde partie de l'interrogation (les 10' finales) consiste à visionner par deux fois un extrait d'émission de télévision de deux minutes maximum avec prise de notes simultanée, puis à le restituer avec un maximum de détails, à l'exclusion de tout commentaire. Cette partie compte pour 8 points sur 20.

Si on peut déplorer un certain manque de préparation à la compréhension de l'extrait vidéo dans certains établissements, c'est surtout à propos du texte écrit qu'il semble exister de réels malentendus.

1. La démarche est en deux temps. Il s'agit d'abord de rendre compte du texte sans y ajouter le moindre grain de sel et ensuite seulement de s'exprimer à titre personnel en fournissant un commentaire. Quiconque entend tout mélanger est inexorablement sanctionné, même si "son professeur (lui) a dit de faire comme ça".

2. Le jury ne veut pas d'un résumé linéaire (en substance : « dans ce texte, nous apprenons... puis nous apprenons... »), comme ce qui se fait à l'écrit de certains autres concours, ni d'une description (en substance : « le journaliste dit que..., puis il dit que..... »). Il attend un compte-rendu structuré et assumé (c'est-à-dire sans recours au style indirect il dit que... puis il dit que...).

Compte-rendu structuré ne veut pas dire découpage du texte en parties ni indication du plan qu'on se propose de suivre. Cela veut dire un exposé de l'information recueillie dans le texte qui soit structuré, cohérent, intelligent, avec des liens de cause à effet, avec un minimum de rhétorique, de façon à faire apparaître une problématique.

Si un article retient votre attention et que le lendemain vous en parliez à quelqu'un, vous ne direz pas: "j'ai lu un article extrait de tel journal, paru à telle date et signé de tel illustre inconnu qui disait d'abord que..., puis disait que... et terminait par...". Vous ne direz pas non plus :« le texte que j'ai lu était intéressant et je me propose de parler d'abord de ceci, puis de cela »...

Vous direz qu'un article dans tel journal traitait de telle question précise et vous irez à l'essentiel, dégagant les faits, leurs causes, les perspectives ouvertes. Vous structurerez votre compte-rendu, en réorganisant les renseignements fournis par l'article en vue du commentaire que vous avez l'intention de faire.

C'est exactement cela qu'attend le jury, c'est-à-dire :

- **une introduction qui pose le sujet et l'origine du texte, la raison pour laquelle il a été écrit (après tel événement mentionné dans le texte, à l'occasion de tel anniversaire, de telle parution, de la mort de quelqu'un, etc...). Inutile de s'appesantir sur le nom du journaliste ou le titre du journal, qui ne seront cités qu'en passant. La date est intéressante dans la mesure où un article est toujours écrit en relation avec un événement, qui sera assurément mentionné dans l'article et qu'il s'agira bien sûr de citer.**
- **une structuration qui découle de l'idée directrice et s'attache à faire ressortir les éléments qui vont faire ensuite l'objet du commentaire.**

Si le plan suivi dans le compte-rendu est clair (les faits, les causes, les conséquences ou perspectives), il débouchera naturellement sur le commentaire et il n'y aura pas besoin d'annoncer qu'on passe au commentaire.

3. Dans une deuxième partie, le jury attend un commentaire, c'est-à-dire ni un topo détaché du contexte, ni un développement convenu ou passe-partout, ni un brassage de clichés, ni la simple expression péremptoire et définitive d'une opinion dont on n'a que faire à ce stade.

Ce que veut le jury, c'est l'explication des positions signalées dans le texte, ce sont des rapprochements éclairants, une analyse qui aille au-delà du texte, qui l'éclaire. Il s'agit ici d'introduire de la valeur ajoutée, de prendre du recul.

Commencer un commentaire par une opinion ou par l'expression d'une approbation (ou désapprobation) est une aberration. C'est un peu comme si, après l'énoncé d'un problème ou la description d'un processus, le candidat s'avisait de dire par exemple : « je suis d'accord avec cette équation » ou « je désapprouve par principe la méiose ». On n'a, à ce stade, que faire des états d'âme du candidat. On attend de lui qu'il discute par exemple des implications des événements rapportés, qu'il fasse des rapprochements, des comparaisons, qu'il montre son intelligence du sujet et même son intelligence tout court.

Ce n'est qu'une fois tout ceci terminé qu'alors, et alors seulement, le candidat pourra exprimer une opinion en guise de conclusion, son droit le plus strict étant d'ailleurs de ne pas avoir d'opinion, auquel cas il faudra qu'il trouve autre chose, par exemple l'intérêt du texte, ou l'originalité du point de vue, pour servir de conclusion.

4. Sauf cas exceptionnel, celui d'un texte polémique ou ironique, il n'y a pas lieu de s'interroger sur l'objectivité du journaliste, qui semble être la préoccupation première de l'explication dans certaines préparations (les mêmes, apparemment où on fait « décrire l'image », ce qui semble relever d'une grave confusion avec des classes du secondaire, voire du collège, dans l'approche méthodologique) et aboutit à ce que, dans l'affaire, on a brassé de l'air et que la problématique de fond du texte n'est pas abordée (serait-ce le but recherché ?).

5. Beaucoup de candidats sont visiblement soigneusement préparés à toute une rhétorique qui n'a pas lieu d'être. A quoi bon annoncer qu'on va avoir l'honneur et l'avantage de faire un compte-rendu en N parties, dans lesquelles on dira telle et telle chose, puis qu'on se permettra un commentaire... ? On n'a pas le choix : l'épreuve est comme cela, alors, de grâce, dépouillons les artifices et entrons aussi vite que possible dans le vif du sujet. L'examineur de base est capable de s'apercevoir si le candidat est en train de résumer ou pas. Si ce dernier commence par une phrase du genre (*du genre !* il ne s'agit pas qu'on nous la resserve chaque fois l'an prochain) : « je voudrais revenir sur 2 (ou 3, ou 4) questions que soulève ce texte, l'examineur est capable de comprendre ce qu'il doit attendre, sans se voir infliger des développements fleuris sur ce qu'on ne va pas tarder à dire dès qu'on commencera à avoir l'intention de démarrer. De grâce, qu'on n'entraîne pas les candidats à l'utilisation de formules gracieuses mais frisant souvent une préciosité ridicule. Qu'on les prépare à analyser à fond un texte, à le presser comme un citron pour en voir les tenants et aboutissants, à l'aborder d'un œil non prévenu au cas où il aborderait les sujets sous un angle inattendu (tous des pervers, les examinateurs !) et surtout, surtout, qu'on les entraîne à organiser leur pensée.

6. La maîtrise des langues est facteur fondamental d'emploi. La maîtrise d'une prononciation vraisemblable au regard de la phonologie et de l'accentuation participe de cette maîtrise et il en est tenu le plus grand compte au concours, contrairement à ce qui semble se passer dans certaines préparations. Indépendamment de toute correction

grammaticale par ailleurs, le critère des examinateurs est : "ce candidat serait-il compris d'un autochtone ?". Si la réponse est non, il ne faut pas espérer que la prestation franchisse la barre de la moyenne. Le jury recommande donc aux préparateurs la plus grande exigence à cet égard, et insiste pour qu'ils obtiennent de leurs colleurs qu'ils appliquent les recommandations du rapport pour ceci, comme pour la méthodologie définie plus haut. Des colles bien comprises doivent être l'occasion de l'acquisition d'une méthodologie correcte, l'occasion d'un progrès d'une interrogation à la suivante. Elles supposent un rôle actif du colleur, avec correction de la prestation et conseils, et pas simplement une écoute passive.

7. La préparation est en deux ans. Il est important que les étudiants aient connaissance des enjeux de l'épreuve et des attentes définies ici le plus tôt possible dans leur cursus. Il est encore temps de corriger les errements en début de 1^{ère} année ; c'est un peu tard lorsque le concours se profile à l'horizon du mois prochain. Point n'est besoin d'ailleurs d'attendre le rapport de l'année: les rapporteurs prodiguent tous les mêmes conseils année après année.

Pourrait-on au passage suggérer que, dès le 1^{er} jour de la 1^{ère} année, soient renvoyés vers leur première langue d'origine les étudiants qui ont changé de langue sous prétexte que « l'anglais, c'est plus facile » ou que « de toutes façons, on aura besoin de l'anglais ». Bien sûr qu'ils auront besoin de l'anglais, mais pour le moment on n'en est pas là. *Primo*, il s'agit de passer le concours et une prépa n'est pas le lieu où on peut rattraper un niveau de première langue quand on était en seconde langue, et *secundo*, c'est fou les progrès que pourront faire ces étudiants dès qu'il auront pour de bon besoin d'anglais. En attendant ils éviteront les multiples germanismes ou les prononciations hispaniques de mots anglais qui écorchent tellement les oreilles des examinateurs et heurtent si abominablement leurs nerfs, qu'ils ont congénitalement fragiles (avec les conséquences qu'on imagine sur les notes).

8. Les jurys accueillent avec plaisir les préparateurs et les colleurs qui souhaitent assister à des épreuves orales. Elles sont, rappelons-le, publiques, à l'appréciation des candidats, qui acceptent, ou non, un (et un seul) visiteur à la fois.

* * * * *

Langues vivantes obligatoires					
Concours	Nb cand.	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
A BIO	2081	10	4,69	0,5	20,0
A ENV	861	10,53	4,69	0,5	20,0
A PC BIO	456	10,21	4,69	0,5	20,0

Langues vivantes facultatives					
Concours	Nb cand.	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
A BIO	1185	10,44	4,49	0,5	20,0
A ENV	482	10,89	4,41	0,5	20,0
A PC BIO	283	10,61	4,53	1,0	20,0

Commentaires par langues

Épreuve orale d'ALLEMAND - LV1 et LV2 Obligatoire et facultatif

L'épreuve

Elle se compose comme on le sait de deux parties :

- 20 minutes pour la présentation de l'article de presse (après 30 minutes de préparation)
- 10 minutes pour le document vidéo.

Première partie

Le candidat doit d'abord montrer qu'il a compris l'article : le texte n'est pas seulement prétexte à commentaire, mais doit faire l'objet d'un compte-rendu susceptible de permettre à quelqu'un qui ne l'aurait pas lu d'avoir une idée juste du contenu. Pour ce faire, il n'est ni nécessaire ni interdit de suivre l'ordre dans lequel les différents éléments sont présentés dans le texte ; l'essentiel est d'être clair et précis.

Le commentaire qui suit le résumé doit être nettement distingué de celui-ci. Ce sont deux parties bien distinctes : aucun élément extérieur au texte n'a sa place dans le résumé (mis à part dans l'introduction générale pour laquelle originalité et pertinence sont appréciées), et le commentaire ne doit pas reprendre ce qui a été dit dans le résumé ni se contenter d'introduire des éléments du texte qui auraient été laissés de côté dans le résumé.

Le candidat est libre d'orienter son commentaire comme il le souhaite, à condition toutefois que le lien avec le texte apparaisse clairement. Il ne doit pas se contenter de développer une argumentation toute faite apprise à l'avance. Aligner lieux communs et platitudes est à éviter à tout prix alors qu'exprimer des idées personnelles, amenées à propos, est fort apprécié.

Sans attendre une connaissance approfondie de l'Allemagne de la part de candidats qui ne sont pas des spécialistes, on s'étonne que certains *confondent Bundesrepublik Deutschland et Deutsche Demokratische Republik* (parfois située à l'Ouest !), ignorent la date de la chute du Mur de Berlin (sans parler de celle de sa construction), situent *Frankfurt an der Oder* sur le Main et Hanovre dans le sud de l'Allemagne ou affirment que la *Hauptschule* est réservée aux meilleurs élèves. Difficile aussi d'entendre que les Etats-Unis font partie des pays fondateurs de l'Union Européenne et que l'Union Européenne a été fondée au moment de la crise de 29 !

Mais on ne peut s'indigner de ces ignorances, qui sont des cas extrêmes et donc exceptionnels, sans mentionner aussi les quelques candidats qui ont fait d'excellentes prestations, par exemple sur le système scolaire allemand et les effets de PISA, ou sur les problèmes écologiques et les énergies renouvelables ou encore, à propos d'un article consacré à Jonathan Little, en parlant du scandale Günter Grass, de *La Chute* et de Sophie Scholl.

Deuxième partie

L'extrait vidéo (d'une durée maximale de deux minutes) est passé deux fois. La prise de notes est autorisée et le candidat peut utiliser ses notes pour rendre compte de ce qu'il a compris.

Selon les extraits, il s'agit :

- soit de restituer ce qui a été entendu (dans le cas d'une interview par exemple) et c'est donc d'abord la compréhension auditive qui est en jeu,
- soit de mettre en mots ce qui est montré par les images, et c'est alors davantage la capacité d'expression qui intervient.

Il faut de s'entraîner au cours de l'année à ces deux types d'exercices. Rappelons à ce propos l'importance d'un entraînement régulier au travail sur un document vidéo. Si la plupart des candidats (en tout cas pour la LV1) semblent bien préparés par les colles à la présentation d'un article de presse, certains n'ont visiblement pas pu visionner régulièrement des extraits vidéo, ce qui rend cette partie de l'épreuve quasiment infaisable pour eux.

Remarques générales

- L'essentiel dans cette épreuve reste la qualité de l'expression en allemand. Lorsque les règles de la grammaire de base ne sont pas maîtrisées, le vocabulaire le plus élémentaire ignoré, on ne peut espérer avoir une note correcte, même lorsqu'il s'agit d'une épreuve facultative. Les anglicismes, particulièrement répandus chez les candidats de LV2, tant pour la prononciation que pour le vocabulaire, sont à éviter. Il ne suffit pas non plus de donner à un mot français une vague consonance germanique pour obtenir un mot allemand et il faut s'interdire absolument de s'arrêter au milieu d'une phrase pour demander à l'examineur le mot qui manque pour la terminer.
- La capacité à réagir aux questions posées par l'examineur et à dialoguer avec lui est aussi un élément important d'appréciation. Trop nombreux sont les candidats qui semblent ne pas comprendre que l'on s'adresse à eux quand on utilise le pronom *Sie* ou qui parlent sans jamais regarder leur interlocuteur.

En conclusion, la correction et la fluidité de la langue sont les qualités premières demandées au candidat. Sa clarté à l'exposé, mais aussi sa présence et sa vivacité lui permettront de se distinguer de l'ensemble.

Examineurs : Mmes et MM. Françoise Dablanc (R), Garnier, Loisy, Mangenot.

Épreuve orale d'ANGLAIS LV1 Obligatoire

L'épreuve d'anglais est une épreuve **technique**, une épreuve de **langue**. Nous sommes chargés d'évaluer le degré de maîtrise de cette langue, accessoirement la maîtrise d'une méthode que nous définissons clairement depuis des années dans les rapports, et rien d'autre. Le texte et l'extrait vidéo ne sont que des **outils**, des **moyens** de le faire et dans cette évaluation sont essentiellement prises en compte

- la compréhension respective du texte écrit et de l'anglais parlé ;
- l'authenticité de l'expression, tant phonologique que grammaticale et lexicale, ainsi que l'aisance du discours.

Nous rappelons que cette évaluation survient au bout de 9 ou 10 ans de cours, soit plus de 660 heures d'anglais et qu'on peut **exiger** que des élèves **normaux** aient dans ce laps de temps acquis

3. les mécanismes de la conjugaison ;
4. une idée précise des accords en genre et en nombre dans toutes les catégories grammaticales ;
5. un vocabulaire incluant des mots comme *wide*, *the ceiling* ou autres...
6. une prononciation compréhensible d'un anglophone sans qu'il leur soit demandé de s'être débarrassé d'un accent français, mais seulement d'un accent franchouillard dénotant une désinvolture inacceptable.

Les moyens à disposition à l'heure actuelle pour travailler son anglais sont suffisamment nombreux et performants pour que des candidats motivés puissent s'entraîner à l'épreuve même s'ils ne bénéficient pas d'une préparation sérieuse. Citons le site "*Learning.English*" de la BBC ou bien le site de *International Herald Tribune*, qui permet d'écouter des articles en ligne tout en suivant le texte sur l'écran.

Nous avons donc vu passer des candidats qui, même avec des maladrotes de langue, même avec des erreurs sur le texte ou la vidéo, parlaient un anglais qui aurait été compris des anglophones, ne faisaient pas systématiquement répéter les questions et étaient capables de prendre les perches qu'on leur tendait. Ceux-là ont eu des notes au-dessus de 10, selon la hauteur de leur performance.

Nous avons également vu passer des candidats dont l'anglais était insuffisant, faute d'avoir acquis les réflexes grammaticaux fondamentaux et un minimum de vocabulaire, certains tentant de faire illusion par leur débit. S'ils avaient entrevu le texte et tant soit peu compris la vidéo, ceux-là se sont approchés de 10. Sinon, la note, sans aucun doute décevante et lourde de conséquences pour leur classement, aura été l'évaluation douloureuse d'un niveau qu'on leur aura peut-être caché jusque là ou qu'ils n'ont pas voulu admettre.

Nous regrettons très vivement qu'une vaste majorité de candidats présente un *résumé* linéaire ("*then... and then...we learn... and then we learn...*"), descriptif ("*the journalist says... and he says...*") ou organisé *esthétiquement* ("*the text fall into three parts...*") là où nous nous acharnons depuis des années à demander un **compte-rendu**, dans lequel l'information recueillie dans l'article soit hiérarchisée de façon à déboucher sur une problématique que traitera le commentaire. Nous déplorons que nous soit assénée une opinion à l'emporte-pièce ou un développement arbitraire et tout préparé là où nous attendons un

commentaire argumenté et étayé sur des faits. L'idée dût-elle déranger, nous sommes quand même bien obligés de constater que si, après deux ans au moins de préparation, des candidats ne procèdent justement pas comme il le leur est demandé au concours, c'est qu'on les aura laissés faire, ce qui équivaut à les avoir envoyés au casse-pipe.

Pour le reste, les fautes relevées et tout, on se reportera utilement aux rapports précédents, puisque ce sont toujours les mêmes. Nous trouvons malgré tout là aussi curieux qu'après deux ou trois ans de préparation, les candidats prétendent encore que le texte est *extracted* d'un journal, annoncent que le texte *talks* ou emploient à tout propos *indeed* comme mot de liaison alors que c'est uniquement un mot de réponse équivalent à *yes*, comme "absolument" ou "tout-à-fait" à la place de "oui" en français, ou un intensif apparaissant en fin de phrase, du genre *very much indeed*. Il est évident qu'on ne leur aurait jamais appris des mots ou des tournures erronés. Pourquoi alors laisse-t-on les étudiants les employer ?

Examineurs : MM. & Mmes Basse, Coué, Debrabander, Fourcade, Gautschi, Hocnard®, Le Graverend, Plumecocq, Porret-Blanc.

Épreuve orale d'ANGLAIS LV2 facultatif

250 candidats se sont présentés à l'épreuve d'anglais facultatif, qui permet aux candidats ambitieux et motivés de gagner quelques points au-dessus de 10 et d'améliorer ainsi sa place au concours.

Or, les examinatrices sont d'emblée frappées par le trop grand nombre de candidats qui présentent l'anglais facultatif sans avoir travaillé l'anglais ni sans avoir prononcé ne serait-ce que quelques mots de la langue depuis leur classe de terminale. Le résultat est désastreux. L'incompétence et l'impréparation ne trompent pas ; les candidats perdent leur temps et repartent bien souvent avec une image ternie d'eux-mêmes. CETTE IMPOSTURE DOIT CESSER.

Par conséquent, la consigne est claire : si vous n'avez pas travaillé l'anglais depuis l'épreuve écrite du baccalauréat, NE VOUS INSCRIVEZ PAS en anglais facultatif. Si vous n'avez pas réussi à faire progresser votre niveau au-dessus de la note moyenne de 10, NE VOUS INSCRIVEZ PAS.

L'épreuve d'anglais facultatif, dont le déroulement est identique à celle d'anglais LV1 ne souffre pas de dilettantisme car elle repose sur l'appropriation d'une technique méthodique et rigoureuse. C'est la raison pour laquelle lire les 10 phrases surlignées pendant le temps de préparation ne saurait constituer un compte-rendu acceptable. Donner son opinion en utilisant une langue intermédiaire entre le français et l'anglais, c'est à dire des tournures françaises faites de mots affublés d'une terminaison en *-ing*, *-er* ou *-ate* ne constitue pas davantage un commentaire.

En outre, force est de constater que la compréhension de la vidéo lors de la 2^o partie de l'épreuve, désarme encore un grand nombre de candidats qui se laissent hypnotiser par l'image offerte par BBC WORLD, quand ils devraient plutôt prendre des notes suivant une méthode soigneusement travaillée avec leur professeur.

On ne saurait trop recommander aux candidats de s'entraîner en lisant régulièrement des hebdomadaires anglais ou américains ou en allant sur le site de l'*International Herald Tribune*, qui offre la possibilité d'entendre lire les articles au fur et à mesure qu'on les parcourt. Mais en tous les cas, on ne peut acquérir une langue autrement que de manière active et en s'impliquant dans son acquisition.

Examinatrices : Mmes LEBOYSSET et MARIMPOUY.

Épreuve orale d'ESPAGNOL LV1 obligatoire

91 candidats étaient admissibles, cinq ne se sont finalement pas présentés à l'épreuve orale de langue vivante obligatoire.

La moyenne de cette année est, peu ou prou, identique à celle de l'an passé. Le niveau continue néanmoins de se tasser et le nombre de candidats brillants continue de diminuer.

Comme nous l'écrivions dans le rapport de l'an dernier, les candidats mal préparés ou pas préparés du tout sont très nombreux, trop nombreux.

Ils continuent de demander s'il faut lire, s'il faut traduire, demandent des mots de vocabulaire et s'étonnent que l'examineur ne leur réponde pas, ponctuent leur prestation de remarques exprimées en langue française. Ceci nous conduit à nous demander à quoi servent les rapports. Ils sont, depuis ces dernières années, en ligne et si les préparateurs ne les lisent pas, les candidats peuvent le faire. Ceci étant, nous serons, cette année, brefs et nous renvoyons donc au rapport 2006 pour ce qui concerne la gestion du temps, la nécessité de lever le nez de ses notes, etc. Nous renvoyons également aux remarques générales qui sont en introduction aux épreuves orales de langue.

L'article de presse

L'introduction doit présenter le thème de l'article et sa problématique.

Les candidats disent ensuite qu'ils vont présenter un résumé de l'article, ce que nous n'attendons justement pas puisque nous voulons **un compte-rendu structuré** autour de deux ou trois idées phare.

Il n'y a pas lieu de rajouter des éléments qui ne seraient pas dans l'article, pas plus qu'il ne s'agit de commenter en même temps.

Nous aimerions que le candidat emploie des **transitions**, ceci nous permettrait souvent de savoir qu'il en a terminé avec le compte-rendu et qu'il va attaquer le commentaire. Le seul fait de présenter les axes du commentaire pourrait aisément faire office de transition et permettrait ensuite à l'examineur de suivre la rhétorique du candidat.

Tout d'abord, pour le **commentaire**, peu nous chaut que le candidat nous dise "*ahora voy a dar mi opinión personal*". Il ne s'agit pas là d'un commentaire !

Cette année, les candidats sont tombés dans l'émiettement et nous avons eu des commentaires qui tournaient autour de cinq, voire six ou sept, points. Sans doute, pensaient-ils ainsi ne rien oublier et ratisser large. Ceci se recoupe avec un autre travers qui consiste à

proposer un commentaire sans rapport aucun avec le thème de l'article : ainsi tel article qui posait le problème de la construction du mur entre les États-Unis et le Mexique a donné lieu à un développement sur l'Espagne, terre d'émigration et sur la France dans la foulée, avec les élections récentes et les problèmes des banlieues. Nous étions fort loin de la thématique proposée par l'article.

Nous sommes vraiment surpris que beaucoup de candidats ne sachent rien du Mexique, du Venezuela, de l'Alena (ou NAFTA, ou TLC, comme on voudra), du Mercosur, des hispaniques aux USA, de Ceuta, de Melilla, de Gibraltar, de Cuba, du populisme, de la crise en Argentine, des réformes des statuts d'autonomie, de l'ETA, de..., de... . Et ne parlons pas des notions géographiques plus que floues !

Les articles de presse parlent de l'actualité et celle-ci ne saurait se limiter à des sujets sur l'environnement. D'ailleurs, les candidats ignorent tout autant ce qu'est le protocole de Kyoto, ce qu'est le "*desarrollo sostenible*" et "*la energía renovable*".

L'extrait vidéo

Nous citerons ce qui était écrit dans le rapport 2006, rien n'a changé :

« Il ne s'agit pas d'un extrait audio, si le concours voulait qu'il en soit ainsi, il le dirait clairement et ne mettrait pas des téléviseurs dans les salles de concours. Ce qui signifie qu'il faut regarder l'écran et utiliser les images, d'autant que très souvent des indications visuelles ou écrites (sur l'écran) peuvent aider le candidat à situer tel ou tel événement, imprécis pour lui. »

Redisons encore avec force qu'il n'y a pas lieu de commenter cet extrait. Il suffit d'en faire une restitution aussi fidèle que possible.

La langue

Nous nous contenterons de dire qu'elle doit être correcte et que le critère reste qu'elle puisse être comprise par un hispanophone qui ignorerait tout de la langue française.

Pour les fautes les plus courantes, nous renvoyons au rapport 2006 et surtout aux corrections qui doivent être faites pendant les interrogations orales en cours d'année. Il ne suffit pas d'écouter le professeur qui corrige les erreurs, encore faut-il noter ces dernières, en chercher la raison et apprendre pour éviter de récidiver.

Heureusement, nous avons écouté quelques excellentes prestations, des commentaires réfléchis et intelligents, qui ont été primés par de bonnes notes qui ont permis d'obtenir des places plus qu'honorables au concours, ce dont nous nous réjouissons.

Examineur : Mme Péraud (R)

Épreuve orale d'ESPAGNOL LV2 facultatif

Les notes obtenues par les candidats qui se sont présentés à l'épreuve de langue facultative en espagnol couvrent un large éventail de **01 à 20**.

Nous constatons que de trop nombreux candidats continuent d'ignorer en quoi consiste l'épreuve. Nous les renvoyons aux remarques générales qui figurent dans chaque rapport annuel et à la notice d'inscription au concours.

Première partie de l'interrogation : compte rendu et commentaire

Le candidat peut se dispenser de citer la source de l'article. Au lieu de s'attarder à préciser que *el papel viene de EL PAIS*, mieux vaut entrer d'emblée dans le sujet, dégager les lignes directrices et en faire un compte rendu précis et structuré.

Sauf rare exception, l'originalité ou la pertinence du titre n'a jamais été soulignée.

Nous avons l'impression que certains candidats n'approfondissent pas suffisamment le texte. Ils se contentent de survoler l'article en laissant de côté des éléments importants de la problématique évoquée et se lancent tout de suite dans un commentaire qui est loin de l'être vraiment. En effet, parfois, nous avons affaire à une redite paraphrasée du contenu de l'article et/ou à une pièce montée de développements préparés à l'avance ayant peu de rapport avec le sujet. Le commentaire ne doit pas dévier vers l'expression d'une opinion personnelle mais rester centré sur l'article, avoir du sens et être cohérent.

Exemples d'incohérences ou non-sens relevés :

- “ *El habitante quiere consumir el agua potable de la mar...* ”
- “ *Cuando las Bancas vende los dineros de la población, el territorio de Argentina regresó... tradiciones que se pierden: el tango ; las tierras son bradadas...* ”
- “ *Los profesores aprenden a los alumnos a preguntar muchas cuestiones...* ”
- “ *Los jóvenes españoles no pueden tener buenos empleos porque no tienen reconocimiento internacional..* ”.

En revanche, d'autres candidats montrent leur capacité à mettre en relief les idées essentielles et en faire un commentaire qui pourrait être intéressant s'il ne souffrait pas de difficultés d'expression. Leur intervention est ainsi desservie par un discours haché, parsemé de barbarismes multiples, hésitant, entrecoupé d'une recherche laborieuse de mots et structures introuvables. Ils font alors appel à l'aide de l'examinateur ou se perdent dans de longues paraphrases.

Quelques candidats ne réalisent pas leurs insuffisances et se lancent dans un discours rapide et abondant de phrases calquées sur le français et même l'anglais.

Nous n'insistons pas sur les fautes qui se répètent depuis toujours et qu'on trouve dans les rapports précédents.

Deuxième partie de l'interrogation : séquence vidéo

La **séquence vidéo** permet au jury d'apprécier le niveau de compréhension dans une situation de communication authentique. Il ne s'agit pas de commenter ni d'interpréter mais de restituer ce qu'on a compris en espagnol **correct**. Les images, les chiffres, les intitulés, les annonces - entre autres - constituent une aide précieuse bien souvent oubliée.

Il convient, également, d'attirer l'attention sur une autre exigence de l'épreuve qui ne paraît pas toujours bien connue : il faut être au courant des éléments essentiels de la civilisation espagnole et latino-américaine. Il est inadmissible d'ignorer la situation géographique et les événements les plus importants des pays de langue espagnole.

Exemple :

“ Si no se pasa en Mexico se puede pasar en otros países de América Latina como la Côte d'Ivoire ”.

Pour finir, force est de constater que **le manque d'entraînement à l'oral** s'accroît d'année en année. Seuls les candidats qui ont perfectionné et/ou entretenu les connaissances normalement acquises pour le baccalauréat ont la chance de gagner des points.

Examineurs : Mmes Delbeke (R) et Péraud et M. Mérian.

Épreuve orale d'ARABE LV2 Facultatif

Les candidates (je dis bien candidates, car la gent masculine, cette année, a fait défaut), admissibles en LV2 Arabe facultatif, se sont présentées à cette épreuve et ont toutes obtenu une note supérieure à la moyenne. Celles-ci s'échelonnaient de 13 à 15,5 sur 20. C'est dire que le niveau des élèves se situait dans la moyenne supérieure. Elles ont toutes eu le mérite de s'exprimer en arabe littéral, ce qui est un bon point par rapport au passé quand certains élèves croyaient avoir la possibilité de s'exprimer en arabe dialectal propre à leur pays d'origine.

Les futurs candidats aux concours de la Banque Agro-Veto doivent donc savoir que l'arabe, langue de concours, est bien **l'arabe littéral** et non pas un **arabe dialectal**. Les prestations des candidates ont, globalement, montré que ces dernières étaient capables d'analyser et d'interpréter le sujet proposé. Sans se lancer dans des commentaires stéréotypés, elles ont su relever, dans leur commentaire, l'idée-maîtresse et les idées secondaires qui en dépendent.

L'expression orale, de manière générale, est bonne et, par moments, fluide et agréable, même si, par-ci par-là, on relevait une incorrection syntaxique ou une quelconque expression fautive.

Les sujets à traiter dans ce concours portent sur l'actualité en général, ou bien sur la situation de la culture et civilisation arabo-musulmanes de notre temps. Ceux abordés cette année portaient sur : « *La conférence de Paris sur le Liban* » - « *Pouvoir, régime politique et société* » - « *La société musulmane dans le monde moderne* ».

Informations aux futurs candidats sur le déroulement de l'épreuve

Celle-ci se déroule en deux temps

1 - Le candidat prépare sur place, pendant 25 à 30 minutes, un texte écrit, extrait d'un organe de presse. Le texte porte, généralement, sur l'actualité dans le monde arabo-musulman. Le candidat doit analyser ce texte pendant quinze à vingt minutes en arabe **littéral**.

2 -Le deuxième temps de l'épreuve consiste à faire regarder et écouter au candidat un extrait vidéo, portant sur l'actualité, pendant environ deux minutes. Le candidat devra résumer ce texte et, en donner le maximum de détails **sans ajouter aucun commentaire**, le but n'étant que de tester la compréhension orale.

Quelques petits conseils aux futurs candidats

Le candidat doit faire preuve de maîtrise de soi face à l'examineur.

Le compte rendu et le commentaire doivent être bien structurés.

Les idées doivent être claires et précises, et l'expression correcte et fluide. L'arabe **dialectal** (relatif à chaque pays arabe et qui ne peut être compris par les indigènes d'un autre pays arabe) est à **éviter**

Examineur : J. Dagher..

Épreuve orale d' ITALIEN LV2 Facultatif

Pour cette année 2007, 53 candidats admissibles avaient choisi l'italien, 47 se sont effectivement présentés à l'épreuve.

Ces chiffres sont en hausse par rapport à l'an dernier, et nous nous félicitons de l'intérêt grandissant pour cette langue.

Sans trop d'hésitations, nous qualifierons le bilan de positif. En effet, seuls 5 candidats ont obtenu les notes médiocres

Comment expliquer d'aussi bons résultats ?

Premièrement, par une bonne connaissance des règles de l'épreuve.

Deuxièmement, ces candidats sont capables, à des degrés divers, de parler l'italien.

Troisièmement, enfin et SURTOUT, nous avons eu à faire à des candidats italophiles (voire italophone pour un d'entre eux) qui connaissent l'Italie et suivent, parfois d'assez près, son actualité.

Pour les futurs candidats nous dirons que, l'italien étant la langue de l'Italie, une méconnaissance de l'actualité italienne conduit inmanquablement à une note faible.

Il faut absolument lire régulièrement la presse quotidienne (*Corriere della sera, La Repubblica, La Stampa, etc...*) ainsi que la presse hebdomadaire (*L'espresso, Panorama, etc...*).

Il est également facile aujourd'hui de regarder la télévision italienne (RAI 1, RAI 2, RAI 3, et d'autres) spécialement aux heures du *telegiornale*.

Car même si suivre la politique italienne peut s'avérer une entreprise ardue (pour les Italiens eux-mêmes) nous déplorons tout de même que Romano Prodi soit devenu, pour une candidate, le premier ministre du gouvernement Berlusconi.

Nous nous étonnons également que le pape (*Benedetto sedicesimo, per favore*) soit désormais favorable au mariage gay .

Enfin, lorsqu'il s'agit de rendre compte d'un extrait du *telegiornale* justement, il faut vraiment regarder l'image en même temps que l'on écoute.

Une candidate, concentrée sur ses écouteurs et son stylo, au point d'en oublier l'image, nous dit que *Sorrento* se trouve dans la banlieue de Milan, chose d'autant plus bizarre que le reportage porte sur la célébration de la Madone protectrice des marins.

De telles "gaffes" ne devraient plus se produire à l'avenir.

Pour conclure, nous attendons une sincère curiosité pour l'Italie, sa culture et son actualité.

De cela les meilleurs candidats sont déjà convaincus.

Examineur : S.Luinati.

Épreuve orale de RUSSE LV2 Facultatif

Dix candidats se sont présentés à cette épreuve et ont obtenu des notes entre 13,5 et 20.

Ils ont été interrogés sur des articles tirés des hebdomadaires *Moskovskie Novosti*, *Russki Neesweek* et sur des séquences enregistrées des chaînes de télévision russe RTR - Planeta et ORT- Pervy kanal.

Sur ces dix candidats, quatre étaient russophones. L'un d'entre eux a obtenu 20 car après avoir brillamment présenté l'article tiré de l'hebdomadaire *Moskovskie Novosti* intitulé : « Les bouchons, la maladie du nouveau - riche », il a su en faire un commentaire riche et complet.

Le niveau de deux autres candidats, non russophones, était excellent. Visiblement ce sont des candidats dont le russe fut la première langue dans leur cursus scolaire et qui ont un niveau remarquable ; ils ont obtenu 18 et 19. Le niveau des autres candidats était bon et assez bon, ils ont obtenu des notes entre 13,5 et 16.

Il est intéressant de noter que tous ces candidats s'étaient bien préparés à cette épreuve. La différence s'est faite sur l'épreuve de séquence vidéo. Les séquences vidéo étaient tirées de journaux d'information; les thèmes choisis étaient très variés, les séquences traitaient de faits qui ont marqué la Russie ces derniers mois : par exemple, la candidature de Sotchi aux Jeux Olympiques d'hiver de 2014, le rôle politique de Boris Eltsine, l'enterrement de Boris Eltsine, la vie de Mstislav Rostropovitch, les élections présidentielles de 2008, un hiver exceptionnellement doux en Russie et le réchauffement climatique, la politique énergétique russe ...

Pour s'entraîner à cette partie de l'épreuve, on peut télécharger sur Internet des émissions de télévision sur les sites d'Euronews (en russe), de NTV, ORT, RTR. Une liste de liens vers des TV russes est également disponible à l'adresse suivante : <http://www.guzei.com/live/tv>

Examinatrice : Mme Bonnard.

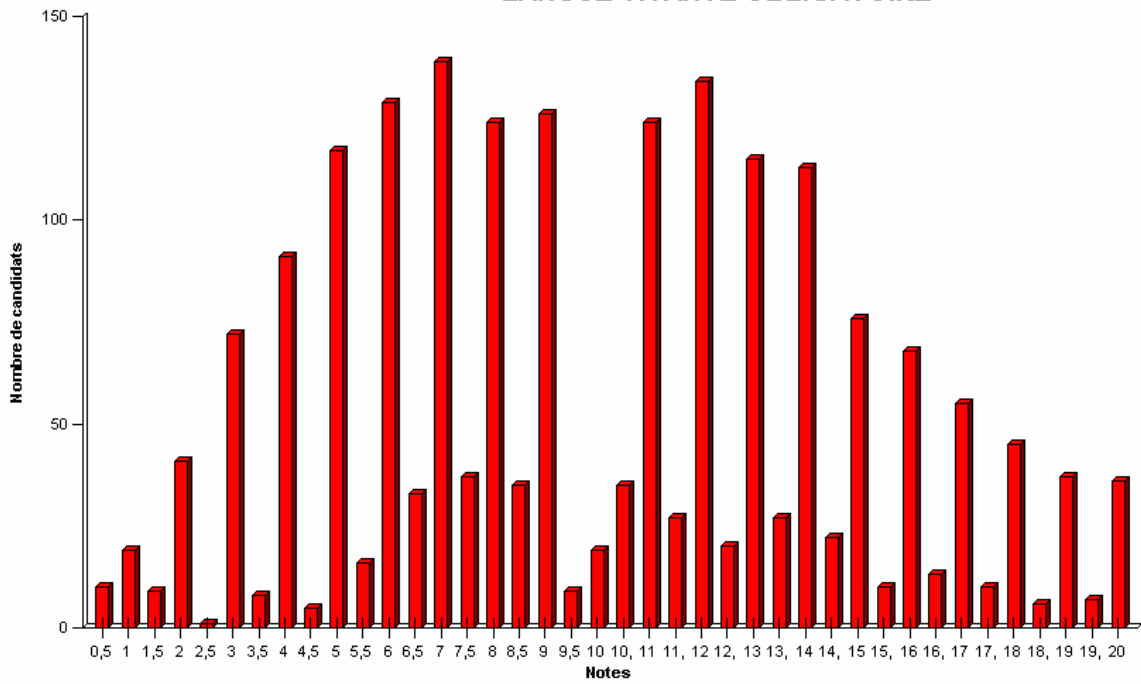
Session 2007

Epreuves d'admission - Histogramme des notes

18/07/2007

GRUPE CONCOURS A BCPST - A BIO

LANGUE VIVANTE OBLIGATOIRE



Session 2007

Epreuves d'admission - Histogramme des notes

18/07/2007

GRUPE CONCOURS A BCPST - A BIO

LANGUE VIVANTE FACULTATIVE

